

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 1^{er} septembre 1998, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure et Michèle Legault et Diane Miron, représentantes des comités de parents.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Jean Lavoie, coordonnateur du Service des ressources matérielles, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-058-09-98

Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 1998 et de la séance d'ajournement tenue le 11 août 1998.
4. Affaires relatives aux procès-verbaux.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Demande de subvention pour le Centre de formation du Richelieu en vertu du régime d'indemnisation
 - 6.2. Perception de la taxe scolaire / analyse d'impact

**C-059-09-
98**

**C-060-09-
98**

6.3. Demande de révision d'une décision.

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 1998 avec la correction suivante :

- Inverser les noms des proposeurs des résolutions C-024-07-98 et C-025-07-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Information

:

7.1. FCSQ

/

commun

nicatio

ns

hebdo

madair

es.

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 11 août 1998 tel qu'il est rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Ginette Jacques, directrice générale, dépose la lettre d'autorisation de la ministre de l'Éducation, madame Pauline Marois, relativement à l'établissement de l'école alternative de Chambly.

8. Affaires diverses.

Monsieur Claude St-Michel, directeur général adjoint, fait état des démarches poursuivies dans le cas du costume obligatoire à l'école secondaire du Mont-Bruno.

9. Parole au public.

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente les résultats des élèves en mathématique 436 à l'école secondaire de Mortagne.

10. Parole aux membres du Conseil.

Les commissaires de Varennes commentent la tenue d'une séance d'information à l'intention des parents de la nouvelle école primaire de Varennes. Monsieur Jean Lavoie, coordonnateur du Service des ressources matérielles, fait rapport sur l'évolution des travaux à cette école. À ce propos, les membres du Conseil font part de leurs préoccupations au plan administratif et au plan des services éducatifs.

11. Levée de la séance.

Monsieur Serge Dubé, directeur général adjoint, explique les modalités d'accueil des élèves qui ont été retenues par l'école secondaire de Mortagne.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 JUILLET 1998 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 11 AOÛT 1998

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame France Robitaille et plusieurs personnes qui l'accompagnent portent à l'attention des commissaires leurs inquiétudes face à l'évolution des services destinés aux élèves vivant avec des problèmes d'audition centrale.

À la suite de ces interventions, monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, est appelé à préciser ce qui est envisagé présentement pour ce type de service.

Monsieur le président assure la délégation de parents du suivi qui sera apporté à leur demande.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de subvention pour le Centre de formation du Richelieu en vertu du régime d'indemnisation

Madame Ginette Jacques, directrice générale, et monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles présentent le dossier susmentionné.

Considérant les résultats de l'analyse de salubrité microbienne au Centre de formation du Richelieu, pavillon Sacré-Cœur;

Considérant que cette étude démontre que l'activité microbienne décelée dans l'édifice s'est développée suite aux infiltrations d'eau dues au verglas, ainsi qu'à de fréquents refoulements d'égouts;

Considérant que, suite à cette étude, il faut fermer l'édifice pour effectuer les correctifs requis;

Considérant qu'il a fallu relocaliser d'urgence les élèves dans un autre édifice, soit l'école Richelieu Valley;

Considérant que la situation présente est assimilable à un sinistre;

C-061-09-98

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de demander au ministère de l'Éducation de subventionner tous les coûts reliés à ce sinistre à même la mesure «Régime d'indemnisation».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Perception de la taxe scolaire / analyse d'impact

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, dépose un document d'analyse sur l'étalage éventuel de la perception de la taxe scolaire.

C-062-09-98

Il est proposé par monsieur Yvan Noël que le Conseil reçoive avec satisfaction le rapport sur la perception de la taxe scolaire en remerciant le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, pour la qualité de ce document et la diligence de la réponse.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-063-09-98 **Huis clos**
Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée passe à huis clos.

C-064-09-98 **Retour à l'assemblée délibérante**
Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne délibérante.

6.3 Demandes de révision d'une décision

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Gabrielle Rochette à l'école de la Broquerie;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

C-065-09-98 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision relative à l'inscription de Gabrielle Rochette, à l'école de la Broquerie, sans autres conditions pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Pierre-André Lévesque à l'école le Rucher;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

C-066-09-98 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision relative à l'inscription de Pierre-André Lévesque à l'école du Grand-Chêne, pour les motifs invoqués, mais en accordant une priorité de rappel à l'école le Rucher.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Alexandra Beauchamps-Bourgeault à l'école J.-P.-Labarre;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant la recommandation de ce comité;

C-067-09-98 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision relative à l'inscription de Alexandra Beauchamps-Bourgeault à l'école J.-P.-Labarre pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Hans-Olivier Guilbert à l'école Saint-Mathieu;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par monsieur Alain Villemure;

Considérant que les services complémentaires sont assurés à l'élève pour répondre à ses besoins, conformément au régime pédagogique;

Considérant que Hans-Olivier a déjà été transféré d'école pour des raisons de surplus d'élèves;

Considérant que les parents désirent que leurs enfants Hans-Olivier et Félix-Antoine soient réunis dans la même école;

C-068-09-98

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision de scolariser Hans-Olivier Guilbert à l'école Saint-Mathieu pour les motifs invoqués;

Que Hans-Olivier soit assuré de compléter son cours primaire à cette école, sous réserve des besoins et des services requis par cet élève;

Que Félix-Antoine revienne à son école de secteur (Saint-Mathieu) à la demande des parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription de Jean-François Deschênes à l'école Marie-Victorin;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision;

Considérant la recommandation de ce comité;

C-069-09-98

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'accepter la recommandation du comité de révision qui demande un accord de principe au Conseil pour prendre une décision le plus rapidement possible suite à l'étude des résultats aux tests administrés à l'élève Jean-François Deschênes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 FCSQ / communications hebdomadaires

Monsieur André Mc Nicoll fait rapport de sa participation à la dernière séance du Conseil de la FCSQ.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Yvan Noël demande des informations sur l'horaire des maternelles et le cheminement du dossier de construction d'une école à Ste-Julie.

Monsieur André Mc Nicoll annonce l'élection de madame Suzanne Chartrand au Conseil local de développement de la Vallée du Richelieu.

À la demande d'un commissaire, madame Ginette Jacques, directrice générale, transmettra aux commissaires une copie de son discours de la rentrée.

Madame Denise Grégoire et monsieur Alain Langlois annoncent que le Conseil des commissaires sera saisi d'une demande de nomination d'un membre au conseil d'administration des écoles de Chambly, d'une part, et de l'école de Mortagne, d'autre part.

Madame Michèle Legault s'assure qu'un suivi sera apporté à la demande des parents exprimée en début de séance. Monsieur Yvan Noël s'interroge sur l'origine de cette demande.

Monsieur Marc-André Lehoux demande de revoir les modalités de fonctionnement du service téléphonique en cours d'été.

Monsieur Jean-Louis Lachapelle fait part de ses observations suite à sa visite des écoles Saint-Denis et Saint-Charles situées dans sa circonscription.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-070-09-98

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 22 septembre 1998, à 19 h 30.

président

secrétaire général

CP/ag

